

Votre GUIDE de **préparation** à une **urgence**



Connaître les risques



Préparer un plan



Préparer une trousse



Québec

**VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?**

72 heures Votre famille est-elle prête?

Votre guide de préparation à une urgence

Préparez-vous, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence. Advenant une catastrophe dans votre région, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de vous prêter main-forte, car elles doivent d'abord venir en aide à ceux dont le besoin est urgent et immédiat.

En prenant quelques mesures simples dès aujourd'hui, vous pouvez vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Servez-vous du présent guide pour préparer votre propre plan d'urgence et utilisez les listes pour créer une trousse d'urgence pour les 72 premières heures. Les mesures de base présentées vous aideront à prendre soin de vous-même et de vos proches en cas d'urgence.

Nos partenaires

Cette publication a été produite en collaboration avec :



Cette publication est aussi disponible dans d'autres formats (audio, gros caractères, braille et disquette).

Pour commander des exemplaires en format différent, prière de composer le numéro suivant :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

TTY : 1 800 926-9105

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2007

No de cat. : PS4-26/2-12-2007

ISBN : 978-0-662-49873-5



Table des matières

ÉTAPE 1.	Connaître les risques	
	Connaître sa région	Page 2
ÉTAPE 2.	Préparer un plan	Page 3
	Plan familial	Page 4
	Coordonnées en cas d'urgence	Page 7
	Consignes à suivre en cas d'urgence	Page 10
ÉTAPE 3.	Préparer une trousse	Page 11
Ressources		Page 14

ÉTAPE

1



Connaître les risques Connaître sa région

Au Québec, la *Loi sur la sécurité civile* établit un partage juste et équilibré des responsabilités en sécurité civile entre les citoyens, les entreprises, les municipalités et le gouvernement du Québec. Il revient d'abord à chaque citoyen de pourvoir à ses besoins essentiels pendant les premières heures suivant un sinistre. C'est pourquoi chaque citoyen doit se préparer à cette éventualité.

Les autorités locales sont les premières à intervenir en cas d'urgence. Elles sont appuyées par l'Organisation de la sécurité civile du Québec, laquelle est responsable de la gestion des sinistres, comme le prévoit le Plan national de sécurité civile. Aussi, le Centre des opérations gouvernementales surveille attentivement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute situation pouvant affecter la vie des citoyens afin d'intervenir rapidement. Pour en connaître davantage sur la sécurité civile au Québec, consultez le site du ministère de la Sécurité publique au www.msp.gouv.qc.ca.

Le Québec, avec son territoire riche et diversifié, constitue une zone à risque de sinistres. Nous devons donc nous préparer devant un éventail de risques tels que des :

- inondations
- précipitations abondantes
- vents violents
- glissements de terrain
- incendies de forêt
- tremblements de terre
- accidents industriels

Pour connaître les risques susceptibles de survenir dans votre localité et pour obtenir des conseils sur quoi faire avant, pendant et après un sinistre, informez-vous auprès de votre municipalité ou consultez le www.securite.info.gouv.qc.ca.

Où vous informer ou qui joindre en cas d'urgence?



Ce logo, connu internationalement, identifie les personnes qui portent secours et les lieux d'hébergement d'urgence lors d'un sinistre.

Sécurité civile
Québec

Secours en cas d'urgence
9-1-1 ou votre municipalité

Sûreté du Québec :
urgence – 24 heures 310-4141
(cellulaire *4141)

**Pour signaler une situation
dangereuse ou un sinistre**
9-1-1

Sécurité civile : 1 866 776-8345
(24 heures)

Information générale
Services Québec 1 800 363-1363

ÉTAPE

2



Préparer un plan

Tous les foyers canadiens ont besoin d'un plan d'urgence. Ce plan vous aidera, vous et votre famille, à prendre les mesures appropriées en cas d'urgence.

Les membres de votre famille ne se trouveront peut-être pas au même endroit lorsqu'une urgence surviendra. Prévoyez une façon de vous retrouver ou de communiquer les uns avec les autres et discutez de ce que vous feriez dans différentes situations.

Utilisez les pages suivantes pour préparer votre plan. Vous connaissez déjà une bonne partie des renseignements demandés. Il pourrait toutefois être nécessaire de communiquer avec votre municipalité pour obtenir certaines informations.

Conservez ce document dans un endroit facile à trouver et à retenir (avec votre trousse d'urgence, par exemple). Vous pourriez également faire une copie du plan et la conserver dans votre véhicule et/ou à votre lieu de travail.

**Bonne idée : Apprenez à prodiguer les premiers soins.
Vous pourriez sauver des vies.**

En plus de préparer votre plan et votre trousse d'urgence, vous pourriez apprendre à prodiguer les premiers soins et ainsi être en mesure de sauver des vies. Communiquez avec la Croix-Rouge canadienne ou l'Ambulance Saint-Jean de votre localité pour obtenir de l'information sur les cours de premiers soins offerts dans votre région.

Plan familial

Scénarios d'évacuation

Prévoyez des sorties de secours pour toutes les pièces de votre maison. Pensez à deux possibilités pour chaque pièce. Si vous habitez en appartement, ne pas utiliser l'ascenseur. Prévoyez également un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation obligatoire.

Sorties d'urgence de la maison :

Itinéraire pour quitter le quartier :

Conseil : Assurez-vous que tous les membres de votre foyer savent comment sortir rapidement de la maison. Faites un exercice collectif au moins une fois par année.

Lieux de rassemblement

Désignez des endroits sûrs où tous les membres de votre famille se rassembleront s'ils sont appelés à quitter le domicile durant une urgence.

Lieu de rassemblement sûr près de la maison :

Lieu de rassemblement sûr à l'extérieur du quartier :

Conseil : Le lieu de rassemblement près de la maison devrait se situer du même côté de la rue que votre domicile. Ainsi, vous n'aurez pas à traverser la rue dans la circulation ou à contourner des camions de pompiers ou des ambulances en cas d'urgence.

Bonne idée : Faites des copies des documents importants

Faites des copies des actes de naissance et de mariage, des passeports, des permis de conduire, des testaments, des actes de concession d'un terrain et des contrats d'assurance. Conservez-les dans un endroit sûr à la maison. Gardez aussi des copies de ces documents dans un endroit sûr à l'extérieur de votre domicile, par exemple dans un coffret de sûreté ou chez un ami ou un membre de la famille qui vit à l'extérieur de votre municipalité.

Enfants

Demandez aux responsables de l'école ou de la garderie de vos enfants quelles sont leurs politiques concernant les urgences et comment ils communiqueront avec les familles dans une telle situation.

Demandez-leur également quel type d'autorisation ils exigent pour laisser partir un enfant avec une personne désignée, au cas où vous ne pourriez pas aller chercher vous-même votre enfant.

Assurez-vous que l'école ou la garderie dispose d'une liste à jour des coordonnées des parents, gardiens et personnes désignées.

Personne désignée 1 : _____ Tél. : _____

Personne désignée 2 : _____ Tél. : _____

Personnes ayant des besoins de santé particuliers

Établissez un réseau personnel de soutien composé d'amis, de parents, de fournisseurs de soins de santé, de collègues de travail et de voisins qui comprennent vos besoins particuliers.

Notez tous les détails concernant votre état de santé (allergies, chirurgies, antécédents médicaux familiaux, médicaments, tests de dépistage, vaccins récents, coordonnées des personnes-ressources, assurances).

Discutez avec votre médecin de la possibilité de préparer un sac prêt-à-emporter contenant une réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines, si possible, ainsi que les ordonnances et les documents médicaux appropriés. Rappelez-vous que les pharmacies seront peut-être fermées pendant un certain temps, même lorsque la situation d'urgence sera maîtrisée.

Information sur l'état de santé :

Médicaments et fournitures médicales :

Emplacement du sac prêt-à-emporter :

Plan pour les animaux de compagnie

N'oubliez pas qu'en raison de règlements de santé, les animaux de compagnie sont interdits dans certains abris publics ou hôtels. Aussi, certaines personnes pourraient avoir des allergies ou avoir peur de vos animaux. Prévoyez confier vos animaux à un ami ou à un parent ou trouvez à l'avance un hôtel où les animaux sont acceptés ou une pension pour animaux.

Emplacement : _____

Conseil : N'oubliez pas d'inclure nourriture et eau pour vos animaux dans votre trousse d'urgence.

Plans relatifs à certains risques particuliers

Que devez-vous faire en cas de tremblement de terre? D'inondation? De panne de courant? Inscrivez les mesures à prendre relativement aux événements les plus susceptibles de se produire dans votre région.

Le gouvernement du Canada a produit une série de publications faisant état des mesures que vous pouvez prendre dans des situations d'urgence particulières. Vous pouvez les télécharger en consultant le site www.Preparez-vous.ca ou les commander gratuitement en composant le numéro 1 800 O-Canada (1 800 622 6232) TTY : 1 800 926-9105.

Plan de sécurité du quartier

Entendez-vous avec vos voisins afin que tous les habitants du quartier soient pris en charge. Repérez les personnes qui pourraient avoir besoin d'une aide additionnelle en cas d'urgence. Faites des « jumelages ».

Coordonnées en cas d'urgence

Photocopiez cette liste. Laissez-en une copie près de votre téléphone. Dans la mesure du possible, programmez ces numéros sur le téléphone de votre domicile et sur votre téléphone cellulaire.

Numéros d'urgence locaux

Pompiers, police, ambulance : 9-1-1 (là où le service est offert)

Autre : _____

Numéros pour des situations non urgentes

Police : _____

Pompiers : _____

Clinique médicale : _____

Autres services : _____

Personne-ressource de l'extérieur

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Conseils :

- Faites en sorte que tous les membres de votre famille communiquent par téléphone ou par courrier électronique avec la même personne-ressource de l'extérieur en cas d'urgence.
- Choisissez une personne suffisamment éloignée qui n'est pas susceptible d'être touchée par le même événement.
- Si vous venez d'arriver au Canada ou si vous ne connaissez personne vivant à l'extérieur de votre région, prenez des ententes avec des amis, des associations culturelles ou des organisations communautaires locales.

Famille

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

_____**Ami ou voisin**

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

_____**Médecins de famille**

Nom du patient : _____

Nom du médecin : _____ Tél. : _____

Nom du patient : _____

Nom du médecin : _____ Tél. : _____

Agent/compagnie d'assurances

Nom de l'agent ou de la compagnie : _____

Tél. : _____

Consignes pour assurer la sécurité à domicile

Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent. Si vous vivez en appartement ou à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme-incendie.

Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouve l'extincteur. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment il fonctionne.

Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.

Apprenez aux enfants comment et quand composer le 9-1-1. Montrez-leur également comment communiquer avec la personne-ressource de l'extérieur de votre région. Assurez-vous que vos enfants savent où se trouve la trousse d'urgence.

Extincteur

Emplacement : _____

Robinet d'arrivée d'eau

Emplacement : _____

Consignes d'arrêt : _____

Téléphone des services publics : _____

Boîte des disjoncteurs

Emplacement : _____

Téléphone des services publics : _____

Robinet de gaz

Emplacement : _____

Consignes d'arrêt (coupez l'alimentation uniquement lorsque les autorités vous disent de le faire) :

Téléphone des services publics : _____

Drain de sol

Emplacement : _____

(Ne déposez jamais de boîtes, de vêtements ni de meubles sur le drain au cas où il y aurait une inondation).

Consignes à suivre en cas d'urgence

Composez le 9-1-1 dans les cas suivants (là où le service est offert)

Signaler un incendie. Signaler un crime. Sauver une vie.

Pour les cas non urgents, composez le numéro à sept chiffres qui figure dans l'annuaire téléphonique local pour communiquer avec la police, les pompiers et les services paramédicaux.

Urgence de grande envergure

Suivez le plan d'urgence.

Prenez votre trousse d'urgence.

Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.

Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivez leurs instructions.

Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

Ordre d'évacuation

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.

Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, les médicaments dont vous avez besoin, vos ordonnances, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire, si vous en avez un.

Utilisez les voies désignées par les autorités locales.

Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource de l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés.

Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes partis.

Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité.

Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si on vous demande expressément de le faire (lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même. Lors d'une urgence importante, cela pourrait prendre plusieurs semaines; vous n'aurez donc pas de gaz pour vous chauffer ni pour cuisiner).

Emmenez vos animaux de compagnie avec vous.

Verrouillez les portes de votre domicile.

ÉTAPE

3



Préparer une trousse

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains des articles nécessaires en votre possession, tels qu'une lampe de poche, une radio à piles, de la nourriture, de l'eau et des couvertures. L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter. Gardez-la dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée. Assurez-vous que tous les occupants de la maison ou membres de la famille savent où se trouve la trousse d'urgence.

Trousse d'urgence de base

- Eau – prévoir au moins deux litres par jour par personne. Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (n'oubliez pas de remplacer l'eau et les aliments une fois par année)
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche et piles
- Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et éteignez-les avant de vous endormir)
- Radio à piles ou à manivelle (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Articles particuliers tels que des médicaments obtenus sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons et de l'équipement pour les personnes handicapées
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10 \$ (les chèques de voyage sont aussi utiles) et monnaie pour les téléphones payants
- Une copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes-ressources

Autres articles recommandés

- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- Sifflet (pour attirer l'attention au besoin)
- Sacs à ordures (hygiène personnelle)
- Papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle
- Gants de protection
- Outils de base (marteau, pinces, clef, tournevis, attaches, gants de travail)
- Petit réchaud et combustible (suivre les directives du fabricant et le ranger correctement)
- Deux litres d'eau par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène



Trousses préemballées :

Les trousses de la Croix-Rouge canadienne sont disponibles sur le site Internet www.croixrouge.ca.

Vous pouvez aussi acheter la trousse de l'Ambulance Saint-Jean et de l'Armée du Salut dans un des magasins suivants :

Jean Coutu
Zellers
Déco Découverte
Canadian Tire

Conseil : Les guichets automatiques et les réseaux bancaires pourraient ne pas fonctionner pendant une urgence ou une panne de courant. Vous pourriez avoir du mal à utiliser vos cartes de débit ou de crédit.

Trousse de base pour la voiture

Si vous avez une voiture, gardez-y une petite trousse.

La trousse de base devrait comporter les articles suivants :

- Aliments non périssables (barres énergétiques par exemple)
- Eau
- Couverture
- Vêtements et chaussures de rechange
- Bougie dans un contenant métallique profond et allumettes
- Trousse de premiers soins contenant un couteau pour couper une ceinture de sécurité
- Lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes
- Petite pelle, grattoir et balai
- Liste des numéros de téléphone de vos personnes-ressources

Articles additionnels à garder dans la voiture

- Sable, sel ou litière à chat (non agglomérante)
- Antigél et liquide lave-glace
- Câble de remorquage, câble de démarrage
- Extincteur
- Cartes routières, sifflet et lampe de poche

Préparez-vous maintenant

N'attendez pas qu'une catastrophe se produise. Vous pouvez dès maintenant poser des gestes simples pour vous préparer, vous et vos proches. La lecture de ce guide est déjà un pas dans la bonne direction.

Remplissez le présent guide un soir de cette semaine ou durant la fin de semaine.

Préparez ensuite votre plan et votre trousse.

Enfin, inscrivez un rappel afin de mettre à jour votre plan d'urgence dans un an. À la même date l'an prochain, faites une revue des coordonnées, appliquez vos plans d'évacuation d'urgence, changez les piles du détecteur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone et regarnissez votre trousse.

Ressources nationales

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation en cas d'urgence, visitez le site : www.Preparez-vous.ca

Pour commander des exemplaires supplémentaires de la présente publication ou encore des publications sur la planification en cas de sinistres particuliers comme les tremblements de terre, les orages, les pannes d'électricité et autres risques, veuillez composer le numéro suivant :
1 800 O-Canada (1 800 622-6232) TTY : 1 800 926-9105
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (heure locale)

Service météorologique d'Environnement Canada

www.meteo.ec.gc.ca

Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique local à la rubrique « Météo » pour connaître les numéros de téléphone à composer pour obtenir des bulletins et des prévisions météorologiques.

Sécurité Canada

www.securitecanada.ca

Renseignements complets pour la sécurité des citoyens (gouvernement fédéral, provinces et territoires, municipalités).

Ambulance Saint-Jean

www.sja.ca

Sauver des vies – au travail, à la maison et dans les loisirs. L'Ambulance Saint-Jean est le chef de file au Canada pour l'excellence des services de secourisme et de RCR. Elle offre des programmes et des produits innovateurs, assurant ainsi que les Canadiens sont prêts à faire face aux urgences.

Armée du Salut

www.Armeedusalut.ca

L'Armée du Salut apporte des secours dans toutes les régions du monde par l'intermédiaire de ses services d'urgence et d'aide aux sinistrés. Toujours prête à déployer ses ressources très rapidement, l'Armée du Salut offre immédiatement ses services d'aide aux sinistrés afin de soulager les souffrances physiques et d'aider les sinistrés à reprendre le contrôle de leurs vies.

Croix-Rouge canadienne

www.croixrouge.ca

Prêt pour la vie. Laissez un leader mondial en gestion des sinistres et en secourisme vous enseigner les rudiments de la préparation et de la planification. La Croix-Rouge canadienne fait partie du plus important organisme humanitaire au monde, dont l'objectif est de venir en aide aux plus vulnérables au Canada et à l'étranger.